

Groupe de travail « Sécurité des établissements » : principaux constats de l'enquête auprès des EPLEFPA

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Constats et échanges suite à une enquête menée auprès des EPLEFPA afin d'évaluer l'organisation de la sécurité au sein des établissements.

Ce groupe de travail a permis de présenter les résultats d'une enquête menée auprès des EPLEFPA afin d'évaluer l'organisation de la sécurité au sein des établissements. L'enquête portait sur trois axes : la sécurisation des sites, la mise en œuvre des procédures et le développement de la culture du risque.

PPMS, exercices et retours d'expérience (RETEX)

L'enquête met en évidence plusieurs points de vigilance :

- 9 % des PPMS ne couvrent pas les deux volets obligatoires : sûreté et sécurité.
- 9 % des EPLEFPA ne réalisent aucun exercice PPMS.
- 92 % réalisent au moins un exercice annuel et 63 % en réalisent deux.
- 37,2 % des établissements font appel à des observateurs extérieurs lors des exercices.

- Certains EPLEFPA ne mettent pas en place de retour d'expérience (RETEX) après les exercices.

Ces résultats confirment **le constat partagé d'une culture de la prévention encore insuffisamment ancrée** dans les établissements. Les **RETEX, y compris des apprenants, constituent** pourtant un levier essentiel d'amélioration continue et **doivent faire l'objet** d'un retour systématique dans **les instances** de l'EPLEFPA.

Les interventions du SEA-UNSA

Le SEA-UNSA a notamment porté les revendications et observations suivantes :

- La nécessité de faire **intervenir des observateurs extérieurs** lors des exercices afin d'identifier les difficultés et les axes d'amélioration qui peuvent échapper aux équipes internes.
- Le **besoin d'une formation spécifique** pour les équipes de direction chargées de rédiger les PPMS. Ces personnels ne sont pas des experts de la gestion de crise et doivent bénéficier d'une formation dédiée, tant pour les primo-arrivants que dans le cadre de la formation continue, portant sur l'élaboration des PPMS, l'organisation des exercices et l'exploitation des RETEX.
- La mise en place de **temps réguliers d'échanges de pratiques** (webinaires, groupes de travail, etc.) afin de mutualiser les expériences.
- L'intégration d'une **sensibilisation à la sécurité** et à la gestion des risques dans la formation initiale des nouveaux enseignants.
- La valorisation de la **réunion de pré-rentrée comme temps fort de sensibilisation de l'ensemble des personnels aux questions de sécurité** : présentation des procédures, exercices incendie, PPMS, enjeux de prévention et des RETEX.....

Prise en compte des risques internes

Le SEA-UNSA a également rappelé que les PPMS sont principalement construits autour de menaces extérieures, alors que certains risques peuvent provenir des apprenants ou des personnels eux-mêmes.

À ce titre, nous avons interrogé l'administration sur les moyens mis en œuvre pour **former les personnels au repérage des signaux d'alerte**, notamment en matière de radicalisation.

L'administration a renvoyé à la note de service relative aux signalements et a souligné que la santé mentale des jeunes constituait aujourd'hui une priorité pour mieux identifier les situations à risque.

Le SEA-UNSA a insisté sur la nécessité d'une véritable formation permettant aux personnels d'identifier ces signaux. Nous avons également souligné la méconnaissance, dans de nombreux établissements, des référents radicalisation désignés au sein des DRAAF.

Difficultés pratiques remontées par les établissements

Plusieurs problématiques concrètes :

- Les difficultés à alerter rapidement les personnels qui ne sont pas présents sur le site au moment d'une intrusion ou d'un événement grave. Les interrogations concernant notamment l'utilisation de groupes de messagerie instantanée (WhatsApp notamment) et les questions de sécurité associées. Réponse : ils seront informés sur un risque réel par le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP).
- La difficulté, dans le cadre d'un PPMS « intrusion-attentat », à réunir ou activer la cellule de crise lorsque ses membres ne peuvent rejoindre le lieu prévu. La question des moyens de communication alternatifs pendant la gestion de crise a été soulevée.
- La nécessité d'adapter l'organisation des exercices au rythme de l'apprentissage afin que chaque apprenti puisse participer au moins à un exercice au cours de son année de formation.

Outil pédagogique « Tous Caps »

L'enquête révèle que 74 % des EPLEFPA n'utilisent pas l'outil « Tous Caps ». Ce résultat est décevant au regard des retours très positifs formulés par les établissements qui l'ont expérimenté.

Afin de favoriser son déploiement et de renforcer son attractivité auprès des apprenants, le SEA-UNSA a proposé la mise en place d'une reconnaissance ou d'une certification valorisable, sur un modèle comparable à Pix.

La santé mentale des jeunes dans nos lycées et établissements du supérieur se dégrade, que faire ?

Le SEA-UNSA a toujours porté de privilégier l'**accompagnement humain** face aux jeunes dans nos établissements agricoles.

Aujourd'hui c'est **une urgence**.

Protéger la santé mentale, physique et sociale des enfants, c'est investir dans l'avenir de toute la société.

Le SEA-UNSA et sa fédération UNSA Education vous invitent à **signer, et à faire signer, la pétition « la santé des jeunes ne peut plus attendre »** :

